

# DOSSIER DE PRESSE

26 Octobre 2022

## Signature de la convention cadre du



## de Le Port 2022-2025

# SOMMAIRE

## **01.** Le Contrat Local de Santé :

- Préambule
  - Définition
  - Les objectifs
- 

## **02.** Le diagnostic local de santé

- Santé et Offre de soins
  - Publics
- 

## **03.** Le CLS du Port : des réponses concrètes

- 5 axes stratégiques
  - Plan d'actions
- 

## **04.** Le CLS : une démarche multi-partenariale

- Les signataires
  - La mise en oeuvre
  - Financement
- 

## **05.** Déroulé

### **CONTACTS PRESSE :**

Mairie du Port : Annaëlle MOUNIAMA - Tél : 02 62 42 47 75 - Port : 0693 39 78 74

Courriel : [annaelle.mouniama@ville-port.re](mailto:annaelle.mouniama@ville-port.re)

ARS La Réunion : Niçoise VIDOT - Tél : 02 62 93 94 55 - 06 92 66 61 20

Courriel : [ars-reunion-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-communication@ars.sante.fr)

# 01. Le Contrat Local de Santé

## PRÉAMBULE

La santé est une préoccupation majeure de la Ville du Port. La signature d'un Contrat Local de Santé, outil porté conjointement par l'État, l'Agence Régionale de Santé de La Réunion et le CCAS du Port, démontre la volonté de la Municipalité d'agir en faveur du bien-être de ses habitants.

La politique nutritionnelle de la Municipalité, menée depuis plusieurs années, offre aux Portoises et aux Portoises, de la petite enfance au plus grand âge, une approche globale de santé, portant sur la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement sportif.

Aujourd'hui, de nouveaux défis se posent à la Ville du Port, notamment en matière de vieillissement de la population, de prévalence de maladies chroniques ou encore de changement climatique. Ces défis convoquent la responsabilité de la puissance publique.

La Ville du Port poursuit ainsi son engagement envers ses citoyens et œuvre à créer des environnements innovants et favorables à la santé, au bien-être, et à une meilleure qualité de vie.

## DÉFINITION

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) du 21 juillet 2009 et réaffirmé par la loi de Modernisation de notre Système de Santé du 26 janvier 2016.

Instrument de contractualisation entre les collectivités territoriales et l'Agence Régionale de Santé, il permet de mobiliser les acteurs locaux et de créer des synergies autour d'un projet de santé commun et adapté au territoire.

Son objectif principal est la réponse aux enjeux de santé sur les territoires.

L'ambition est d'améliorer la santé et le bien-être de la population d'un territoire de proximité et de proposer des parcours de santé cohérents, fluides, adaptés à chacun dans son territoire de vie.

Le CLS permet l'articulation, la coordination entre acteurs et vise à mettre en œuvre localement une approche transversale de la santé en rapprochant les secteurs du soin, de la promotion, la prévention, de l'accompagnement médico-social et la santé environnementale.

Les CLS s'inscrivent dans une démarche partenariale avec les collectivités selon la méthodologie suivante :

- Élaboration d'un diagnostic local de santé permettant d'identifier les enjeux sanitaires du territoire
- Définition des axes de travail par les instances de pilotage du CLS
- Construction d'un programme d'actions sur lesquelles les parties prenantes s'engagent.

## LES OBJECTIFS

Les actions mises en œuvre doivent répondre aux objectifs suivants :

- Promouvoir une nutrition favorable à la santé
- Renforcer la prévention et la lutte contre toutes les formes d'addictions
- Promouvoir le bien-être et la bonne santé mentale
- Promouvoir un cadre de vie et un environnement favorables à la santé
- Permettre les conditions de bien-être et de santé favorables à la réussite éducative en articulation avec la « Cité Educative »

# 02. Le Diagnostic Local de Santé

Piloté et animé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Port, le Diagnostic Local de Santé (DLS) réalisé en 2021, dans une démarche participative rassemblant plus de 300 participants (institutions, associations et habitants confondus), a fait émerger de nouvelles thématiques prioritaires de santé publique à prendre en compte dans le nouveau CLS portois.

Ce diagnostic repose sur une approche quantitative et qualitative. Il intègre le recueil d'indicateurs quantitatifs spécifiques, la consultation des personnes ressources et des habitants de la Commune et une recherche documentaire.

Il a permis :

- de décrire la situation démographique, socio-économique et sanitaire de la population ;
- de recueillir et analyser la parole des acteurs de terrain et de la population ;
- d'analyser les atouts et faiblesses en matière de santé sur le territoire ;
- d'identifier les acteurs locaux et les dynamiques locales, ainsi que les besoins en santé en termes de publics et de thématiques prioritaires.

## SANTÉ ET OFFRE DE SOINS



### Etat de santé général

- Surmortalité masculine
- Mortalité prématurée : 1ère cause les tumeurs 1 décès sur 3
- Prévalence Affections de Longue Durée diabète et maladies cardio-vasculaires (MCV) élevée



### Un recours aux soins contrasté

Sur recours :

- hospitaliers : diabète pour les femmes, maladies cardio-vasculaires et tumeur pour les hommes
- Aux médecins et infirmiers < 6 ans et > 75 ans
- Taux de recours en psychiatrie ambulatoire et hospitalisations partielles supérieur au national
- Taux de recours en addictologie double par rapport au national
- Recours inférieur pour les sages-femmes
- Non recours aux soins
- Taux de recours en psychiatrie adulte et pédopsychiatrie inférieur national



### Offre de soins : entre densité et insuffisance

- Densités supérieures aux chiffres régionaux
- médecins spécialistes libéraux 4 fois supérieurs à la moyenne régionale.
  - Offre dense d'établissements sanitaires
- Densité inférieure à la moyenne régionale :
- Paramédicaux
  - 4 fois inférieure pour les psychologues
  - Publics et à la santé mentale
  - Déficit en ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste

## **Enfants :**

- Une bonne santé globale, 1er motif de recours aux soins : affections bénignes.
- Hospitalisation complète : pour les – de 5 ans : l'asthme en particulier (32%) et les maladies infectieuses et parasitaires (17%), pour les 10 ans et + : troubles mentaux.
- Principales causes de décès : accidents et tumeurs.
- ALD pour les garçons pour le retard mental et trouble du développement du neurodéveloppement

## **Adolescents :**

4 grands risques sanitaires : addictions, facteurs de risques liés à la vie sexuelle et affective, manque d'équilibre alimentaire, prévalence du mal être et des troubles mentaux (suicide, anxiété, dépression).

## **Personnes vulnérables :**

- Un moins bon état de santé et des situations plus dégradées .
- Comorbidité importante et espérance de vie plus faible.
- Les hommes et les jeunes sont plus touchés.
- Non recours aux droits et renoncement aux soins plus élevés.

## **Séniors :**

- Une santé fragilisée : taux d'ALD supérieur au taux régional avec une prévalence du diabète, d'hypertension.
- Des facteurs de risques : dépression, troubles cognitifs, dénutrition, chute.
- Vulnérabilité socio-économique: faibles ressources, non accès aux droits, prévalence de la perte d'autonomie, fracture numérique (difficultés dans la e-santé), difficultés liées à l'environnement (mobilité, logement).

# 03. LE CLS DU PORT : DES RÉPONSES CONCRÈTES

Le CLS de la Ville du Port met en œuvre les actions de santé en cohérence avec :

- les problématiques spécifiques du territoire ;
- le Projet régional de santé 2018-2028.

Ainsi, le CLS est structuré autour de 5 axes stratégiques se déclinant en programme d'actions :

### **1) Programme Portoais Nutrition Santé : "Promouvoir une nutrition favorable à la santé"**

- Favoriser les repères et les comportements nutritionnels adaptés
- Faciliter l'accès à la pratique d'activité physique
- Développer des interventions propices au progrès nutritionnel

## **2) Plan Prév'Addict : "Renforcer la prévention et la lutte contre toutes les formes d'addictions"**

- Favoriser le repérage et la réduction des risques liés aux consommations
- Faciliter l'accès à la prévention et à l'accompagnement inclusif pour les publics prioritaires
- Consolider le partenariat avec les dispositifs et structures de soin et de prévention

## **3) Plan Local de Santé Mentale et de Bien Être : "Promouvoir le bien être et la bonne santé mentale"**

- Favoriser le développement des compétences psycho-sociales des publics
- Favoriser l'inclusion sociale et prévenir les souffrances psychiques
- Participer à l'approche transversale de la prévention en santé mentale

## **4) Programme d'actions "Mon environnement, ma santé" : "Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé"**

- Développer un urbanisme respectueux de la santé
- Soutenir une Lutte Anti-Vectorielle intégrée et participative
- Informer, former et sensibiliser sur la santé environnement

## **5) Volet Santé de la Cité Educative : "Permettre les conditions de bien-être et de santé favorables à la réussite éducative"**

- Soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Mettre en place des interventions précoces auprès des enfants repérés avec des troubles du langage et des apprentissages
- Favoriser la promotion et la prévention

# 04. LE CLS UNE DÉMARCHE MULTI-PARTENARIALE

Les signataires du Contrat Local de Santé :

- La Ville du Port, représentée par son maire, Olivier Hoarau ;
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Port, représenté par son Vice-Président, Franck Jacques Antoine ;
- L'Agence Régionale de Santé La Réunion, représentée par son Directeur Général, Gérard Cotellon ;
- La Préfecture, représentée par la sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Paul, Sylvie Cendre.

D'autres partenaires, non signataires, peuvent être associés et apporter leurs contributions aux évolutions souhaitables des programmes d'actions en participant aux travaux du comité de pilotage, des groupes de travail thématiques ou aux évaluations collectives. Sont notamment concernés :

- Le Rectorat
- La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)
- Le Conseil Départemental
- Le Territoire de la Côte Ouest
- La Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Les établissements et services sanitaires et médico-sociaux
- Les professionnels de santé
- La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS Ouest)
- L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)
- Les associations promotrices de santé.

### **LA MISE EN OEUVRE :**

Gouvernance et pilotage : Le CCAS du Port est chargé du pilotage opérationnel du CLS en lien avec les instances suivantes :

- Le comité de pilotage
- L'équipe projet
- Les comités techniques thématiques

La mise en œuvre et l'efficacité des actions seront mesurées annuellement sur la base d'indicateurs définis conjointement.

### **FINANCEMENT**

Le budget du CLS valorise les apports en nature et les mises à disposition de personnels, de matériels et de locaux ; les ressources complémentaires proviennent de différents partenaires institutionnels.

À ce titre :

- La participation de la Ville et de son CCAS à la coordination du CLS et au financement des actions ;
- Le soutien de l'ARS pour le financement de certaines actions et la mobilisation des opérateurs de santé ;
- Les contributions des autres partenaires à la mise en œuvre du CLS du Port.

En 2022, plus de 1,3 million d'euros a été mobilisé pour les actions du CLS.

# D E R O U L E

## **09H30 - 10h00**

Accueil - collation matinale

## **10h00 - 10h15**

Allocutions

## **10h15 - 10h25**

Présentation du Contrat Local de Santé de Le Port : définition, diagnostic et orientations stratégiques

## **10h25 - 10h40**

Présentation du **Programme Portoais Nutrition Santé**

- Parcours d'éducation Nutritionnelle de la Petite Enfance jusqu'aux séniors
- Sport Santé Bien Etre : un moyen de préserver son capital santé et une alternative thérapeutique non médicamenteuse

## **10h40 - 11h00**

Présentation du **Plan Prév'Addict**

- Sort Dan Malizé Allons Bouge Ensamb
- De l'idée d'un environnement protecteur à sa déclinaison sur le territoire "Pôles Prév' Addict"

## **11h00 - 11h20**

Présentation du **Plan Local Santé Mentale et Bien Être**

- Santé Précarité : L'aller-vers pour promouvoir la santé des plus vulnérables

## **11h20 - 11h30**

Présentation du plan d'actions "**Mon Environnement, Ma Santé**"

- Les Parcours de prévention "Santé Environnement"

## **11h30 - 11h35**

Présentation du volet santé de la Cité Educative

- "La différence, un défi extraordinaire"

## **11h35 - 12h00**

Echanges avec la salle

Signature

Interview

## **Fin de la séance - Visite optionnelle**

Manifestation "Semaine du Handicap" pilotée par l'association LIAISON, en partenariat avec la Ville de Le Port et son CCAS (Complexe Sportif Municipal)